



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITÉE

TD/B/44/L.4
23 octobre 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante-quatrième session
Genève, 13 octobre 1997

**L'Afrique dans le contexte de la Réunion de haut niveau du Conseil
du commerce et du développement sur le thème "Mondialisation,
compétitivité, concurrence et développement"**

Résumé établi par la Présidente du Comité de session II,
S.E. l'Ambassadrice Agnes Aggrey-Orleans

L'objectif général de la discussion était d'examiner, dans le contexte de la mondialisation, les possibilités pour l'Afrique de devenir compétitive sur les marchés internationaux et de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Les débats ont porté sur les problèmes économiques spécifiques à l'Afrique et sur la question plus générale des politiques de développement pour une croissance économique plus rapide et durable. Il a été considéré que la compétitivité jouait un rôle important à cet égard.

Il a largement été reconnu que le terme de "compétitivité" était souvent utilisé avec différentes acceptions. S'il n'avait guère de sens appliqué à des pays ou à des régions, il pouvait par contre être valablement utilisé dans le cas d'un secteur ou d'une entreprise. Dans un autre sens, la compétitivité était appliquée aux facteurs qui déterminaient les choix d'implantation d'entreprises ayant une grande mobilité internationale. Une conception étroite des prix des facteurs en tant qu'élément déterminant de la compétitivité a été rejetée, et divers facteurs intangibles tels que la qualité des produits, la capacité d'assurer la livraison dans les délais, etc., ont été mis en avant.

Les coûts de transaction, en particulier les coûts de transport aux niveaux national et international, exerçaient également une influence décisive sur la concurrence et la compétitivité des fournisseurs. Des politiques appropriées concernant le taux de change réel constituaient un élément important de la gestion des relations entre l'investissement et les exportations.

Il a été considéré que des coûts de transport et de transaction élevés par rapport à la valeur des biens marchands étaient l'une des principales raisons des pertes de parts de marché international subies par les exportateurs africains et aussi du niveau extrêmement faible du commerce intrarégional en Afrique. Ces coûts résultaient d'un sous-développement des infrastructures physiques. Mais l'infrastructure politique, juridique, institutionnelle et sociale, une bonne gestion des changes, et la qualité de la gestion des affaires publiques étaient aussi des facteurs qui influaient beaucoup sur la capacité d'un pays d'accroître son commerce et d'attirer des investissements étrangers directs (IED). De plus, le succès sur les marchés internationaux dépendait fondamentalement d'un bon fonctionnement des marchés locaux et des réseaux économiques nationaux, ce qui n'était pas le cas dans un certain nombre de pays africains. Les mauvais résultats à l'exportation des pays africains pouvaient aussi s'expliquer par l'insuffisance des efforts de commercialisation internationale.

Un certain nombre d'orateurs ont insisté sur l'importance des facteurs macro-économiques et exogènes, mais il a largement été reconnu que les situations variaient considérablement selon les pays. Il ne pouvait donc y avoir d'explication unique à la diminution de la part des exportateurs africains sur les marchés mondiaux. Des explications devaient être recherchées pour chaque pays et pour chaque produit. Il y a également eu un large consensus sur la nécessité d'accroître les investissements et d'améliorer la gestion dans le secteur des infrastructures, en particulier des infrastructures de transport et de télécommunications, et de renforcer les marchés intérieurs et l'entrepreneuriat local dans les pays africains. Les obstacles à la production ont été considérés comme le principal frein à un accroissement des exportations africaines, même si, d'après certains, des mesures correctives ne pouvaient être envisagées qu'en rapport avec des produits précis. Il a été reconnu qu'il était essentiel que des mesures soient prises pour améliorer les conditions d'investissement, mais ces mesures devraient concerner, au-delà des IED, aussi et peut-être surtout l'épargne

intérieure et l'accumulation de capital. Dans de nombreux pays, un soutien de la communauté internationale était également nécessaire à un accroissement des investissements.

Les pays africains devaient identifier les produits pour lesquels il existait à la fois un potentiel de production et des perspectives d'accroissement de la demande internationale, et concentrer leurs efforts sur les secteurs correspondants. Toutefois, il n'y a pas eu accord complet sur les secteurs auxquels accorder la priorité. D'un côté, il a été suggéré que les pays africains concentrent leurs efforts d'exportation sur des secteurs où ils possédaient un avantage comparatif naturel, tels que le secteur primaire et le tourisme. D'un autre côté, on a fait valoir qu'ils devraient s'efforcer de développer des avantages comparatifs dynamiques dans de nouveaux domaines, la diversification vers des secteurs non traditionnels semblant plus prometteuse à moyen terme et à long terme.

Le renforcement de la coopération régionale et du commerce intrarégional a été considéré comme un élément important d'une stratégie de développement de l'Afrique. Le commerce avec les pays voisins était souvent plus facile à promouvoir et offrait la possibilité aux entreprises de faire l'apprentissage de la concurrence mondiale. Dans ce contexte, une discussion a eu lieu sur le rôle potentiel des pôles de croissance en Afrique, dont rien de concluant n'est toutefois ressorti.

Concernant les grandes options des gouvernements africains dans le contexte de la mondialisation, on a fait valoir que malgré les limitations découlant du système de l'OMC, des politiques commerciales actives continueraient de jouer un rôle important, en particulier pour les pays les moins avancés. Les choix de politique nationale restaient cruciaux, s'agissant plus particulièrement du régime des importations et du compte des mouvements de capitaux. De plus, les pays en développement ne devaient pas sous-estimer leur capacité d'influer sur le cadre international des relations commerciales et financières. Il fallait pour cela qu'ils coopèrent davantage entre eux afin de parvenir à des positions communes dans les négociations internationales correspondantes. Les prochaines négociations sur la cinquième Convention de Lomé permettraient de mesurer leur pouvoir de négociation, eu égard aux contraintes imposées par les règles de l'OMC.

Le débat a également porté sur la contribution de la CNUCED au développement en Afrique. Il a été estimé que les programmes d'assistance

technique de la CNUCED, notamment en matière d'efficacité commerciale, de facilitation du commerce et de communication, étaient des éléments importants qu'il fallait continuer de renforcer. La CNUCED devait intensifier son appui à la coopération Sud-Sud. Si ses travaux de recherche sur des expériences positives de développement en Asie de l'Est pouvaient fournir des enseignements pour les pays africains, il convenait aussi d'étudier l'expérience des pays d'Afrique du Nord en matière d'expansion de secteurs non traditionnels. La CNUCED devrait étudier plus particulièrement les incidences spécifiques pour les pays africains de la mondialisation et de l'intensification de la concurrence internationale. Toutefois, le débat devrait s'appuyer sur l'étude de situations et d'expériences nationales particulières.

Concernant la question cruciale du développement des infrastructures, les travaux à la CNUCED devraient avant tout porter sur la dimension internationale de cette question. La CNUCED possédait par ailleurs une capacité sans égale pour analyser la contribution potentielle des IED, y compris des IED provenant de pays en développement plus avancés, au développement de l'Afrique. Elle devrait aussi étudier l'expérience des pays africains en matière de politique commerciale, faire des propositions sur les moyens de développer de nouveaux secteurs d'exportation dynamiques, et déterminer la marge de manoeuvre disponible en matière de politique industrielle et commerciale après la conclusion du Cycle d'Uruguay.
